

Paris, le 27 février 2009

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 14 FEVRIER 2008

Etai^{ent} présents : Pr BARGY ,. Pr BASTE ; Pr DENOEU^X, Pr DI MARINO, Docteur S. GAUCHER, Pierre GAUER, Pr GODLEWSKI, Pr MILHAUD, Pr WAUTIER. Pr WURTZ

Etai^{ent} excusés : PR BEANI, Pr BERNADOU, Pr CARSIN, Pr CLEMENT, Pr DIQUET, Pr DOUVIER, Pr FELDMAN, Docteur FERNET; Pr L. GALOIS, Pr GOGA, Pr HAMONET, Pr KAMOUN , Pr O. LABOUX, Pr D. LEROY, Pr NARBONI, Pr PELLAT, Pr SAINT, Pr SAUVAGE,. Dr TCHAOUSSOFF, Pr VALTY

1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 06 décembre 2008

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil d'administration du 06 décembre 2008

Vous pourrez en faire lecture sur notre site internet www.snphu.com

2. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2009

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès verbal de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2009.

Vous pourrez en faire lecture sur notre site internet www.snphu.com

3. Comptes rendus des audiences ministérielles au ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la santé des 26 janvier 2009 et 10 février 2009

La parution de la loi H.P.S.T. présentée actuellement devant le Parlement , issue du rapport Larcher et faisant suite aux compléments des réformes de 1996 et de 2005, suscite de nombreux amendements et préoccupe les membres du conseil d'administration car elle remet en cause le support d'organisation de la triple mission (soins, recherche et enseignement) des Hospitalo-Universitaires dans les C.H.U. et favorise les groupements de coopération sanitaires en partenariat avec les établissements de santé privés. Ainsi, le Professeur Frédéric Bargy a-t-il souhaité rencontrer d'une part le Professeur Fagniez en l'absence de Madame Marchand, conseiller technique de Madame Valérie Pecresse , au ministère de l'Education Nationale, le 26 janvier 2009 - en présence des Professeurs Diquet, et Denoeux pour faire avancer le dossier de reclassement des personnels hospitalo-universitaires et la mise en place des dispositifs de nomination en qualité de PU-PH des MCU-PH.; d'autre part le Professeur de PROST et le Docteur SALES , conseillers du cabinet de

Madame Roselyne Bachelot, au ministère de la Santé, le 10 février 2009., également en présence des Professeurs Denoeux et Diquet.

Il est rappelé qu'au cours de ces deux entretiens avec les ministères de tutelle, le S.N.P.H.U. suggère, depuis plusieurs années, la mise en place de vrais dispositifs de promotion professionnelle pour les MCU-PH. Ce schéma de carrière présenté ci-dessous par le Professeur Frédéric Bargy lors de la Conférence des Doyens du 06 janvier 2009 a été approuvé en séance.

Il s'agit de permettre la prolongation de carrière au-delà de 65 ans, d'améliorer l'attractivité des carrières hospitalo-universitaires pour les jeunes diplômés talentueux et de promouvoir celles et ceux qui sont déjà dans la carrière par des dispositions adaptées à la réalité de terrain. La promotion générale des MCU-PH suppose la conservation du concours de type IV avec mise à jour par les dispositions suivantes :

- Ouverture aux MCU de plus de 7 ans de carrière (comme les PH) ;
- Sans les conditions de mobilité (comme les PH) ;
- Prise en compte des services rendus dans les trois missions : soins, recherche et enseignement, autant que des publications ;
- Hors contingent national des emplois de PU (en transformant au besoin le poste occupé) dans la limite de 10 % du total ;
- Sur demande de l'intéressé.
- Validation par le CNU en ayant conscience que les critères d'évaluation ne sont pas ceux du concours de type I

La mise en place d'une carrière hospitalière en douze ans (comme pour les PU) pour l'ensemble des HU y compris odontologistes et pharmaciens.

Ces critères ne font qu'aller dans le sens d'une simplification des carrières dans les disciplines de santé.

A la suite de ces entretiens, les conseillers ministériels des ministères de tutelle souhaitent que le SNPHU soit entendu par la Commission Marescaux mise en place début 2009 (cf procès verbal de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2009) à la demande du Président de la République. Cette commission a pour mission de revoir les statuts hospitalo-universitaires dans les C.H.U. et son rapport est attendu fin avril. Le Professeur Frédéric Bargy se propose de rencontrer dans les meilleurs délais, le Professeur Marescaux et le Professeur Serge Uzan pour expliquer que nos missions de soins d'enseignement et de recherche sont indivisibles et doivent rester un état d'esprit et non pas une façon déguisée de mesurer le temps de travail. Elles doivent représenter la spécificité et la valeur de nos CHU ou à défaut l'âme des professionnels que nous sommes. Un courrier de ces propositions syndicales sera adressé au Professeur Marescaux avant l'audition.

A noter le communiqué du Conseil National de l'Ordre des Médecins en date du 27 janvier 2009 (disponible sur le site www.conseil-national-medecin.fr) qui s'alarme du projet de centralisation de tous les pouvoirs entre les mains du directeur de l'hôpital par le projet de loi H.P.S.T. et qui demande certaines modifications du texte de loi :

- Participation de la C.M.E à l'élaboration des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens
- Nomination des chefs de pôle et des membres du directoire sur proposition et non après un simple avis de la C.M.E.
- Rappel de l'impossibilité pour le directeur d'hôpital d'imposer aux médecins hospitaliers des décisions contraires à l'indépendance professionnelle,
- Rappel de la nécessaire conformité des contrats conclus au sein de l'hôpital avec la déontologie médicale
- Participation des C.D.O.M. aux conseils de surveillance des hôpitaux.

4. Position du S.N.P.H.U. vis-à-vis du mouvement enseignant-chercheur

Le S.N.P.H.U. est en accord avec ce mouvement et le soutient sans réserve. Il s'insurge contre les principes d'un décret qui provoque l'inquiétude sur les modalités d'évaluation des enseignants-chercheurs. Ce décret doit être revu et prendre en compte les revendications des enseignants chercheurs.

4. Questions diverses

- **Parution du rapport de l'I.G.A.S sur la rémunération des médecins hospitaliers** : Messieurs Laurent Chambaud, Mustapha Khenouf, Christophe Lannelongue, Patrick Mordelet, Etienne Dusehu, Loïc Geoffroy ont été missionnés par le Ministère de la Santé en février 2008 pour étudier la rémunération des médecins et chirurgiens hospitaliers et élaborer des propositions d'évolution des systèmes de rémunérations à partir des propositions du rapport Larcher. A noter une forte disparité en fonction des disciplines exercées et un projet de contractualisation des médecins dans les hôpitaux.
- **Parution du rapport sur la psychiatrie et la santé mentale (E. Couty – Conseiller Maître à la Cour des Comptes)** : Le nouveau dispositif sur la psychiatrie et la santé mentale, proposé dans le rapport d'Edouard Couty (ancien directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS), comporte 26 recommandations devant permettre «le repérage et le diagnostic précoce, l'accès aux soins rapide et adapté, le suivi personnalisé et continu, la réhabilitation sociale, la prévention des risques, la recherche sur la santé mentale, une rénovation de certains dispositifs comme les soins aux détenus». La création d'un groupement local de coopération pour la santé mentale (GLC) et d'un conseil local de santé mentale permettrait de rénover le partenariat entre tous les acteurs de la santé mentale et de la psychiatrie au niveau sanitaire, social et médico-social.
- **Calendrier des prochains C.A. :**
 - **Samedi 28 mars 2009**
 - **Samedi 16 mai 2009**
 - **Samedi 20 juin 2009**

à partir de 9 h 30 – faculté de médecine Cochin – salle 1503.

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION et REUNION DE TRAVAIL
Samedi 28 mars 2009

(salle n° 1503 – 9 heures 30) Faculté de médecine Cochin
24 rue du Faubourg St Jacques 75014 PARIS